



61, RUE HENRI REGNAULT
92400 COURBEVOIE

FONDATION DU PROTESTANTISME

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Fondation du Protestantisme

Fondation reconnue d'utilité publique

N° SIREN : 439 714 189

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Membres du Conseil d'Administration de la Fondation du Protestantisme,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation du Protestantisme, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le chapitre « Compte emploi ressources et son annexe » présenté en pages 17 et suivantes de l'annexe expose les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER).

Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du CROD et du CER font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08 et ont été correctement appliquées.

- Nous nous sommes également assurés de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la Fondation.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Courbevoie le 23 juin 2022,



Luc Marty

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

1. PRESENTATION GENERALE

1.1. PRESENTATION DE LA FONDATION DU PROTESTANTISME

La Fondation du Protestantisme est une institution, reconnue d'utilité publique, issue de la volonté des Églises et associations protestantes de France de se doter d'un outil qui leur permette de mieux gérer leurs patrimoines ainsi que les organisations et les œuvres auxquelles elles apportent leur soutien. Elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 31 juillet 2001.

La Fondation du Protestantisme vient en appui d'institutions protestantes dans leurs activités en s'adaptant à la réalité et à la spécificité de chacune. Un accompagnement qui s'inscrit dans une pluralité de champs : collecte de fonds, soutien à des projets associatifs, gestion de biens immobiliers, acceptation de donations et de legs, gestion de crédits ou encore accompagnement de projets financiers.

L'article premier des statuts de la Fondation du Protestantisme précise les buts de celle-ci :

- permettre et développer tout ce qui concourt à favoriser les actions ayant un caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel communes aux institutions protestantes françaises (Églises, œuvres, mouvements et autres institutions) qui le souhaitent,
- apporter son soutien moral et matériel à ces institutions,
- initier tout projet d'intérêt général conforme aux objectifs de ces institutions.

Ses interventions peuvent être étendues à toute action conduite hors de France par ces institutions ainsi qu'à toute entreprise de solidarité internationale

1.2. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de la Fondation du Protestantisme retracent son activité, ses résultats et sa situation patrimoniale au travers de sa mission d'intérêt général.

Les comptes annuels de la Fondation du Protestantisme comprennent :

- Le bilan qui synthétise en valeur historique la situation patrimoniale de l'ensemble des éléments gérés par la Fondation du Protestantisme et notamment ceux des 59 Fondations Individualisées, des 3 fonds et des 24 Organismes Agréés ;
- Le compte de résultat qui récapitule et consolide les produits et les charges de l'exercice selon leur destination, information la plus pertinente au regard des activités de l'établissement et des pratiques sectorielles ;
- L'annexe qui complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat ;
- Le compte emploi-ressources et son annexe.

La comptabilité de la Fondation du Protestantisme est organisée de manière à pouvoir gérer et rendre compte analytiquement de ses activités, traduites au travers de trois sections principales :

- Les « Fondations Individualisées », section retraçant les activités des fondations abritées ;

- Les « Organismes Agréés », section retraçant les activités des Organismes Agréés ;
- Les « Services communs », section permettant de suivre la gestion des fonds propres de la Fondation du Protestantisme. Y sont logés :
 - les services du siège,
 - le Fonds de Garantie dont l'objet est de garantir le règlement des emprunts souscrits en faveur de projets immobiliers relatifs à des propriétés de la Fondation,
 - le Fonds de Solidarité qui est alimenté par décision du Conseil de la Fondation grâce à des dons exceptionnels pour les actions de solidarité que le Bureau ou le Conseil détermine,
 - le Fonds « Solidarité protestante » qui enregistre les dons reçus à la suite des appels publics à la générosité lancés par la Fondation.

1.3. CHANGEMENT DE METHODE

Néant

1.4. FAITS CARACTERISTIQUES

La création de deux nouvelles fondations individualisées a été validée par le Conseil de de la Fondation du Protestantisme :

- la Fondation individualisée « CPF – Action Liban » dont l'objet est de « *Soutenir et prolonger des projets portés par des institutions notamment de caractère philanthropique, éducatif, social, humanitaire ou culturel au Liban et dans le Proche Orient* » (Conseil de juin 2021)
- la Fondation individualisée « de l'Armée du Salut » dont l'objet est de « *Contribuer à soutenir et prolonger les actions conduites par la Fondation Armée du Salut ou toutes autres associations ou fondations poursuivant les mêmes buts* » (Conseil de novembre 2021)

La Fondation du Protestantisme abrite désormais 60 fondations individualisées : A Rocha, Acat, Accueil Partage Solidarité Chrétienne, Adra France, Arc En Ciel, Armée du Salut, Atfpo, Baptiste, Bernard Palissy, Casp, Centre Chrétien de Gagnières, Cimade, Communauté des Eglises d'Expression Africaine En France, CPF – Action Liban, Defap -Mission et Solidarités Internationales, Demoiselles Cuvier pour le logement, Diaconat Protestant de Grenoble, Diaconesses de Reuilly-Accompagnons La Vie, Eau Vive 29, Eeudf - Eclaireuses & Eclaireurs Unionistes De France, Entraide Familiale Protestante de Bienfaisance d'Auvergne, Entraide Protestante de Reims, Entraide Protestante du Havre, Fédé, Fédération de L'Entraide Protestante, Fédération Protestante de France, Foi & Vie, Foi Lumière Action Ministères, Fondation John Bost, Fondation pour Les Ministres des Eglises Protestantes de France , Foyer Joséphine Butler, Jacquiv, La Fortitude, La Ligue, Le Lazaret, Les Lavandes, L'Etoile, Maison d'Ecoulandre, Maisons et Etablissements Protestants, Martin Bucer, Martin Luther King - Créteil, Maurice Longeiret, Mission Populaire Evangélique, Musée Jean-Frédéric Oberlin, Paul Ricoeur, Portes Ouvertes, Pro Vision - France, Projets Cevaa, Protestante Cannoise, Protestantisme d'Aquitaine, Protestantisme de Montpellier, Réforme, Saint-Jean, Sel, Sœurs de La Communauté de Pomeyrol, Solidarités Protestantes Lyonnaises, Temple de L'Oratoire du Louvre, Un Cœur et des Mains, Union des Eglises Protestantes d'Alsace et de La Lorraine, Vaugirard 46.

Par ailleurs, il est à noter que la crise engendrée par la guerre en Ukraine n'a pas d'impact significatif sur l'activité de la Fondation ; la continuité d'exploitation en 2022 n'est pas remise en cause.

2. BILAN

En euros	Notes de l'annexe	Brut	Amortisssts Dépréciat°	Net 2021	Net 2020
ACTIF					
Actif immobilisé		103 075 439	9 901 767	93 173 672	88 553 295
Immobilisations incorporelles	4.3.1	102 833	97 715	5 118	601
Immobilisations corporelles	4.3.2	99 285 781	9 533 606	89 752 176	86 739 649
Terrains		15 896 442	367 901	15 528 541	13 822 721
Constructions		79 868 967	9 120 731	70 748 236	57 904 706
Installat° techniques, matériel, outillage		23 549	924	22 625	61
Autres immobilisations		76 542	44 051	32 491	34 439
Immobilisations en cours		3 420 281	-	3 420 281	14 977 723
Biens reçus par legs destinés à être cédés	4.3.3	730 000	-	730 000	1 082 100
Immobilisations financières	4.3.4	2 956 824	270 446	2 686 378	730 945
Titres immobilisés		2 454 244	130 446	2 323 797	304 924
Prêts et cautions		455 581	140 000	315 581	379 020
Autres immobilisations financières		47 000	-	47 000	47 000
Actif circulant		41 117 575	896 056	40 221 519	35 935 854
Créances	4.3.5	6 432 184	796 082	5 636 102	5 244 867
Créances clients, usagers et cptes rattachés		58 640	373	58 267	93 527
Créances reçues par legs ou donation		1 259 872	-	1 259 872	1 713 714
Autres créances		5 113 672	795 709	4 317 963	3 437 626
Disponibilités	4.3.6	23 193 878	-	23 193 878	19 532 561
Valeurs mobilières de placement	4.3.7	11 243 588	99 974	11 143 614	10 892 779
Charges constatées d'avance	4.3.8	247 925	-	247 925	265 647
TOTAL ACTIF		144 193 014	10 797 823	133 395 191	124 489 149

En euros	Notes de l'annexe	Net 2021	Net 2020
PASSIF			
Fonds propres	4.3.9	82 545 001	76 821 403
Fonds propres sans droit de reprise	4.3.9.1	69 567 950	66 234 318
Fonds propres avec droit de reprise	4.3.9.2	866 580	1 086 580
Réserves	4.3.9.3	664 242	626 925
Report à nouveau	4.3.9.4	2 241 916	2 578 550
Résultat	4.3.9.5	1 107 885	-295 233
Situation nette (sous - total)		74 448 572	70 231 139
Fonds propres consommables	4.3.9.6	319 095	319 095
Subvention d'investissement	4.3.9.7	7 777 335	6 271 170
Fonds reportés et fonds dédiés		19 482 143	18 851 885
Fonds reportés	4.3.10	904 964	1 666 367
Fonds dédiés	4.3.11	18 577 179	17 185 518
Provisions pour risques et charges		67 713	67 507
Emprunts et dettes		30 107 501	27 520 976
Emprunts et dettes auprès des établ. crédit	4.3.12	25 408 559	25 199 389
Emprunts et dettes financières diverses	4.3.12	998 118	311 789
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	4.3.13	340 780	292 590
Dettes des legs ou donations	4.3.14	990 945	1 024 337
Dettes fiscales et sociales	4.3.15	90 052	349 544
Dettes sur immobilisat° et cptes rattachés	4.3.16	2 273 368	197 288
Autres dettes	4.3.17	5 678	146 039
Produits constatés d'avance	4.3.18	1 192 832	1 227 378
TOTAL PASSIF		133 395 191	124 489 149

3. COMPTE DE RESULTAT

En euros	Notes de l'annexe	2021	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		11 148 682	9 479 439
Ventes de biens et services	4.4.1.1	1 802 180	1 568 939
Produits de tiers financeurs	4.4.1.2	5 914 070	4 835 018
Subventions d'exploitation		-	50 000
Consommation de la dotation consommable		-	40 162
Ressources liées à la générosité du public		5 914 070	4 744 856
<i>Dons manuels</i>		4 328 060	2 808 320
<i>Mécénat</i>		17 360	-
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		1 568 650	1 936 536
Contributions financières	4.4.1.3	150 000	-
Reprises sur amortissements, dépréciat°, provis° et transferts de charges	4.4.1.4	993 893	754 000
Utilisations des fonds dédiés	4.4.1.5	2 288 507	2 171 009
Autres produits		31	150 473
CHARGES D'EXPLOITATION		9 393 873	9 587 782
Achats de marchandises		501	1 286
Autres achats et charges externes	4.4.2.1	892 243	914 972
Aide financière	4.4.2.2	2 467 475	3 515 126
Impôts, taxes et versements assimilés	4.4.2.3	441 599	713 532
Salaires et traitements	4.4.2.4	252 702	264 812
Charges sociales	4.4.2.4	97 045	99 664
Dotations aux amortissements	4.4.2.5	1 527 366	1 116 043
Dotations aux dépréciations et aux provisions	4.4.2.5	34 641	264 100
Reports en fonds dédiés	4.4.2.6	3 680 168	2 695 709
Autres charges		134	2 537
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 754 809	- 108 343
PRODUITS FINANCIERS	4.4.3	213 345	129 165
De participation		-	672
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		136 357	125 395
Autres intérêts et produits assimilés		-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		69 127	681
Différences positives de change		530	1 866
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		7 331	550
CHARGES FINANCIERES	4.4.4	691 071	717 488
Dotations aux dépréciations et aux provisions		153 893	109 234
Intérêts et charges assimilées		537 059	608 253
Différences négatives de change		119	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
RESULTAT FINANCIER		- 477 726	- 588 323
RESULTAT COURANT		1 277 084	- 696 666
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4.4.5	755 179	481 953
Sur opérations de gestion		- 1 914 913	333 178
Sur opérations en capital		2 670 092	148 775
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4.4.6	924 378	80 520
Sur opérations de gestion		618 491	80 085
Sur opérations en capital		305 886	435
RESULTAT EXCEPTIONNEL		- 169 199	401 433
TOTAL DES PRODUITS		12 117 206	10 090 556
TOTAL DES CHARGES		11 009 322	10 385 790
EXCEDENT OU DEFICIT		1 107 885	- 295 233

4. ANNEXES

4.1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

4.1.1. Référentiel

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général et du règlement ANC 2018-06, modifié par le règlement ANC 2020-08, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, applicable à partir du 1er janvier 2020.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les particularités de la réglementation comptable des associations et fondations portent notamment sur l'identification au compte de résultat des fonds dédiés.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

4.2. METHODE D'ÉVALUATION

4.2.1. Immeubles d'exploitation

Les immeubles légués, transférés ou reçus dans le cadre d'une dévolution d'association sont évalués à la valeur figurant sur l'acte notarié.

Le Conseil a décidé de ne pas les amortir quand la valeur actuelle (valeur d'expertise) de l'immeuble est au moins égale à la valeur comptable.

Le cas échéant une dépréciation d'actif est constatée pour aligner la valeur comptable sur la valeur actuelle de l'immeuble.

Les immeubles acquis sont évalués à la valeur figurant sur l'acte notarié.

Les coûts annexes (frais de notaires, d'actes...) sont intégrés au coût d'acquisition et une dépréciation d'actif est constatée à hauteur de ces frais annexes.

En l'absence d'une évaluation réalisée par un expert immobilier, il a été décidé de répartir la valeur comptable du bien selon les ratios suivants :

- Valeur du terrain : 20%
- Valeur de la construction : 80%

Les constructions neuves sont évaluées à hauteur de leur coût de production (acquisition, charges directes et indirectes) et enregistrées par composant.

Les immeubles sont amortis suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

- Gros œuvre : 50 ans
- Couverture : 30 ans
- Aménagements : 20 ans

Les constructions neuves sont amorties par composant suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

- Gros œuvre : 50 ans
- Composants : 10 à 30 ans

4.2.2. Autres immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par la Fondation du Protestantisme, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, des taxes non récupérables et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en l'état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Immobilisations incorporelles : 1 à 5 ans
- Matériel et outillage : 5 à 7 ans
- Matériel informatique : 5 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Mobilier : 10 ans

Les « biens reçus par legs destinés à être cédés » sont valorisés à la valeur figurant dans la décision d'acceptation du legs par l'instance décisionnaire.

4.2.3. Autres titres immobilisés

Les titres de participation et autres titres immobilisés sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Certaines de ces créances peuvent revêtir un caractère « douteux » voir « irrécouvrable ». Lorsqu'il existe un risque de perte probable, la Fondation procède alors à la comptabilisation d'une dépréciation. Selon le risque de non-recouvrement portant sur la créance en question, la Fondation dépréciera alors de manière totale ou partielle le montant de la créance.

4.2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition. À la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur valeur probable de négociation (soit la valeur boursière dans le cas des titres cotés).

La comparaison effectuée titre par titre, entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire, peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. Seules les moins-values latentes affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation; aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values latentes des titres en hausse.

4.2.6. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont valorisées au montant octroyé. La quote-part reprise au compte de résultat est proportionnelle aux amortissements pratiqués sur l'immobilisation acquise au moyen de la subvention.

4.2.7. Fonds dédiés

4.2.7.1. Fonds dédiés sur dons manuels affectés

Pour les Fondations Individualisées, ils enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des dons manuels affectés par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

6 Fondation du Protestantisme – Comptes annuels 2021

4.2.7.2. Fonds dédiés sur autres ressources

Pour les Fondations Individualisées, ils enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des autres ressources affectées par des tiers financeurs qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

4.2.8. Legs et autres libéralités

Les libéralités correspondent à des biens issus de legs ou donations par acte authentique. Dans le cadre du règlement 2018-06, les mouvements suivants sont comptabilisés :

- Dès l'acceptation du Conseil d'administration de la Fondation du Protestantisme, ces libéralités sont comptabilisées au bilan (avec la contrepartie en produits au compte de résultat) selon des modalités spécifiques en fonction de leur nature, pour leur valeur estimée, nette des frais de réalisation pouvant grever ces biens ;
- En fin d'exercice, la partie non encore encaissée sur les biens destinés à être cédée est enregistrée dans le compte « Fonds reportés sur legs et donations ». Sont également enregistrés au compte de résultat au fur et à mesure les charges et les produits pendant la gestion temporaire des biens.

4.2.9. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges précisés quant à leur objet et dont l'échéance et le montant sont incertains. À ce titre, ce poste comprend notamment les provisions destinées à couvrir des risques financiers.

4.2.10. Dons

Les dons sont enregistrés sur la base de leur encaissement. Toutefois, les dons datés d'avant la clôture et reçus, après celle-ci sont comptabilisés sur l'exercice pour tenir compte des délais postaux et administratifs. Ils font l'objet d'un reçu fiscal.

4.3. NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN

Dans certains tableaux, apparaît la mention « Mouvements internes neutralisés ». Elle concerne les opérations internes à la Fondation entre les « services communs », les « Fondations individualisées » et les « Fonds ».

4.3.1. Immobilisations incorporelles

Ce poste regroupe le coût de création du site internet de la Fondation du Protestantisme ainsi que celui des différents logiciels informatiques utilisés par les Services communs déduction faite des amortissements et dépréciations. La variation globale s'élève à 4.52 K€.

4.3.2. Immobilisations corporelles

4.3.2.1. Terrains, constructions et autres immobilisations corporelles

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	3 051	3 042
Terrains	579	579
Valeur brute	579	579
Constructions	2 448	2 441
Valeur brute	2 460	2 460
Amortissement	-11	-19
Autres immobilisations corporelles	24	22
Valeur brute	46	49
Amortissement, Dépréciation	-23	-26

En milliers d'euros	2020	2021
Fondations Individualisées	68 631	83 312
Terrains	13 243	14 949
Valeur brute	13 611	15 317
Dépréciation	-368	-368
Constructions	55 376	68 330
Valeur brute	63 011	77 432
Amortissement	-7 054	-8 521
Dépréciation	-581	-581
Installations techniques, matériel, outillage	-	23
Valeur brute	1	24
Amortissement	-1	-1
Autres immobilisations corporelles	11	10
Valeur brute	28	28
Amortissement, Dépréciation	-17	-18
Mouvements internes neutralisés	80	-22
TOTAL	71 762	86 332

La variation globale de la valeur brute des immeubles d'exploitation des Fondations Individualisées s'élève à 16 149 K€ soit :

- Des acquisitions ou transferts : 15 573 K€ pour la Fondation Individualisée « Martin Luther King-Créteil » (fin des travaux et mise en service du centre socio-culturel MLK), 770 K€ pour la Fondation Individualisée « Temple de l'Oratoire du Louvre » (transfert à titre gratuit de l'association « APEROL » de deux ensembles immobiliers à Paris), 96 K€ pour la Fondation Individualisée « Portes Ouvertes » (legs d'une nue-proprété d'un ensemble immobilier à Beaulieu) et 63 K€ pour la Fondation individualisée « DEFAP » (travaux de rénovation et mise en conformité à Paris).
- Une cession pour 353 K€ pour la Fondation Individualisée « Etoile » (vente pour 2 450 K € d'un ensemble immobilier à Paris). Il est à noter que cette immobilisation constituait la dotation initiale de cette Fondation Individualisée. L'intégralité des produits de la vente a été affectée à cette dotation suite à l'arrêté préfectoral validant cette vente.

La variation globale des amortissements et dépréciations des Fondations Individualisées s'élève à - 1 467 K€.

4.3.2.2. Immobilisations en cours

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	-	-
Fondations Individualisées	15 160	3 567
Mouvements internes neutralisés	-183	-147
TOTAL	14 978	3 420

Les immobilisations en cours s'élèvent à 3 420 K€.

Elles concernent les programmes immobiliers suivants :

- Fondation individualisée « Protestantisme de Montpellier » : construction d'un pôle de services comprenant logements, bureaux et lieu d'accueil à Montpellier pour 3 397 K€
- Fondation individualisée « Demoiselles Cuvier pour le logement » : travaux d'isolation par l'extérieur d'un ensemble immobilier à Levallois pour 170 K€

Les mouvements internes neutralisés correspondent aux contributions internes d'accompagnement de travaux pour - 147 K€.

4.3.3. Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés

En milliers d'euros	2020	+	-	2021
Services communs	982		792	190
Fondations Individualisées	100	540	100	540
TOTAL	1 082	540	892	730

Ce poste regroupe les biens immobiliers suivants :

- Services communs : un ensemble immobilier à Nîmes (évaluat° : 190 K€)
- Fondation individualisée « Cimade » : un appartement à Paris (évaluat° : 540 K€)

4.3.4. Immobilisations financières

4.3.4.1. Titres immobilisés

En milliers d'euros	2020	2021	Valo au 31/12/2021
Services communs	-	-	2 342
Fondations Individualisées	305	2 454	
Provision pour dépréciation	-	-130	
TOTAL	305	2 324	2 342

Les titres immobilisés concernent principalement la Fondation Individualisée « l'Etoile » qui a acquis des parts de SCPI pour 2 050 K€, les Fondations Individualisées « Protestantisme d'Aquitaine » et « CEAF » qui ont souscrit des parts sociales au Crédit Coopératif respectivement pour 194 K€ et 20 K€, ainsi que les Fondations Individualisées « Paul Ricœur » et « Entraide Protestante du Havre » qui détiennent des parts de SCPI respectivement pour 105 K€ et 56 K€. La variation globale des titres immobilisés est de 2 149 K€ soit :

- Pour 2 050 K€, l'acquisition des parts de SCPI MYSHARE, PRIMOVIE, ACCIMO PIERRE et ACCES VALEUR PIERRE par la Fondation individualisée « l'Etoile ».
- Pour 105 K€, le legs de SCPI RENOVALYS à la Fondation Individualisée « Paul Ricœur »
- Pour - 6 K€, les acomptes sur liquidation de Capital Habitat dont la Fondation individualisée « Entraide Familiale de Bienfaisance d'Auvergne » détient des parts

4.3.4.2. Prêts et cautions

En milliers d'euros	2020	+	-	2021
Services communs	138	-	21	117
Siège	-			-
Fonds de Garantie	133		17	117
Fonds de Solidarité	5		5	-
Fondations Individualisées	374	-17	42	316
Valeur des prêts	494	3	42	456
Dépréciation des prêts	-120	-20		-140
Mouvements internes neutralisés	-133	17		-117
TOTAL	379	-1	63	316

Les prêts et cautions concernent principalement la Fondation Individualisée « Martin Bucer » pour 361 K€ et la Fondation individualisée « Protestantisme d'Aquitaine » pour 93 K€.

4.3.4.3. Autres immobilisations financières

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	-	-
Fondations Individualisées	447	447
Mouvements internes neutralisés	-400	-400
TOTAL	47	47

Ce poste regroupe les immobilisations financières suivantes :

- Pour 42 K€, la Fondation individualisée « Bernard Palissy » a transformé une créance en apport avec droit de reprise pour soutenir l'activité de l'association Cours Bernard Palissy
- Pour 5 K€, la Fondation individualisée « Entraide Protestante du Havre » a versé un apport avec droit de reprise pour soutenir l'activité de l'association Terre en Main.
- Pour 50 K€, la Fondation individualisée « Fondation John Bost » a versé un apport avec droit de reprise à la Fondation individualisée « Diaconat de Grenoble » permettant la constitution de sa dotation initiale en attendant le remboursement intégral de son emprunt (apport interne neutralisé)
- Pour 350 K€ : Les Fondations individualisées « Des demoiselles Cuvier pour le logement » et « Fondation pour les Ministres de Eglises Protestantes de France » ont versé respectivement 225 K€ et 125 K€ à la Fondation individualisée « Martin Bucer » dans le cadre de la construction du programme immobilier à Clichy (apports internes neutralisés)

4.3.5. Créances

4.3.5.1. Créances clients, usagers et comptes rattachés

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	6	3
Créances clients	6	3
Fondations Individualisées	87	55
Avance et Acomptes versés sur commandes	11	5
Créances clients	77	50
TOTAL	94	58

4.3.5.2. Créances reçues par legs ou donation

En milliers d'euros	2020	+	-	2021
Services communs	569	91	127	533
Fondations Individualisées	1 145	80	497	727
TOTAL	1 714	171	625	1 260

Ce poste regroupe l'actif numéraire brut des legs en cours de réalisation

4.3.5.3. Autres créances

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	2 542	1 723
Créances diverses	166	135
Fonds, OA, FI, Siège	2 260	1 414
Associations	3	17
Dons reçus encaissés en N+1	112	156
Organismes Agréés	4	2
Fonds, OA, FI, Siège	4	2
Fondations Individualisées	3 536	4 961
Fournisseurs débiteurs	25	29
Créances fiscales (TVA sur travaux)	154	-
Subvention sur travaux à recevoir	2 448	3 089
Créances diverses	331	686
Produits à recevoir	87	1
Fonds, OA, FI, Siège	-	833
Associations	1 307	1 118
Dons reçus encaissés en N+1	5	-
Provision pour dépréciation des créances	-821	-796
Mouvements internes neutralisés	-102	-67
Mouvements compensés	-2 542	-2 301
TOTAL	3 438	4 318

4.3.6. Disponibilités

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	2 751	4 998
Compte courant	896	1 815
Siège	672	1 555
Fonds de Garantie	189	254
Fonds de Solidarité	36	6
Livret , Compte Epargne	1 855	3 183
Siège	793	2 277
Fonds de Garantie	204	329
Fonds de Solidarité	858	577
Organismes Agréés	48	39
Compte courant	11	6
Livret - Compte épargne	37	33
Fondations Individualisées	16 857	18 220
Compte courant	399	474
Livret - Compte épargne	16 456	17 744
Intérêts courus à recevoir	2	2
Mouvements compensés	-124	-63
TOTAL	19 533	23 194

4.3.7. Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	2020	2021	Valo au 31/12/2021
Services communs	1 684	1 907	2 920
Actions et obligations	1 396	1 617	2 630
Siège	-	221	
Fonds de Garantie	1 396	1 396	
Contrats de capitalisation	288	291	291
Siège	109	110	
Fonds de Garantie	179	181	
Organismes Agréés	44	44	44
Actions et obligations	44	44	44
Fondations Individualisées	9 165	9 192	10 608
Actions et obligations	6 045	5 972	7 288
Contrats de capitalisation	3 285	3 320	3 320
Provision pour dépréciation	-166	-100	
TOTAL	10 893	11 144	13 572

4.3.8. Charges constatées d'avances

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	5	5
Fondations Individualisées	260	243
TOTAL	266	248

Les principales charges constatées d'avance sont les suivantes :

- Versement de 160 K€ par la Fondation individualisée « Entraide familiale de bienfaisance protestante d'Auvergne » à la Foncière d'Habitat et Humanisme dans le cadre de la construction d'un ensemble immobilier. La charge sera étalée à l'achèvement de la construction, sur la base de la durée du bail à construction.
- Les assurances dommages ouvrages souscrites lors des constructions effectuées par les Fondations individualisées. Ces charges sont étalées annuellement à l'achèvement de la construction, en fonction de la durée couverte.

4.3.9. Fonds propres

On notera que l'intégralité des fonds propres de la Fondation du Protestantisme est issue de la générosité du public.

Leur variation au cours de l'exercice est la suivante :

En milliers d'euros	A l'ouverture	Affectat° du résultat	+	-	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	66 234	4	3 666	336	69 568
Fonds propres avec droit de reprise	1 087			220	867
Réserves	627	37			664
Report à nouveau	2 579	-337			2 242
Résultat	-295				1 108
Situation nette (sous-total)	70 231	-295	3 666	556	74 449
Fonds propres consommables	319				319
Subvention d'investissement	6 271		1 732	226	7 777
TOTAL	76 821	-295	5 397	782	82 545

4.3.9.1. Fonds propres sans droit de reprise

En milliers d'euros	2020	+	-	2021
Services communs	4 196	225	-	4 421
Fonds statutaire financier	817			817
Actualisation de la dotation initiale	132	4		136
Fonds statutaire Immobilier	2 897			2 897
Apports sans droit de reprise numéraire	-	221		221
Fonds associatifs du Fonds de Garantie	105			105
Fonds associatifs du Fonds de Solidarité	245			245
Fondations Individualisées	62 088	3 444	336	65 197
Dotation initiale numéraire	7 546	550		8 096
Dotation initiale immobilière	25 687		336	25 351
Dotation initiale complémentaire	15	2 114		2 129
Apports sans droit de reprise numéraire	19 214	11		19 225
Apports sans droit de reprise immobilier	9 626	770		10 396
Mouvements internes neutralisés	-50	-	-	-50
TOTAL	66 234	3 670	336	69 568

La dotation initiale de la Fondation du Protestantisme est constituée par les apports numéraires des membres fondateurs portés au compte « Fonds statutaire financier » et par l'apport immobilier du 47 rue de Clichy à Paris, siège social et administratif de la Fondation du Protestantisme porté au compte « Fonds statutaire Immobilier ».

Les fonds statutaires financiers font l'objet d'une revalorisation réglementaire pour le maintien de leur valeur. Dès lors que les résultats propres de la Fondation du Protestantisme sont positifs, une dotation complémentaire est constituée en fonction de la variation de l'indice général des prix au cours de l'exercice portée au compte « Actualisation de la dotation initiale ».

38 Fondations Individualisées possèdent une dotation initiale numéraire, et 21 une dotation initiale immobilière.

Les Fonds propres sans droit de reprise des Fondations Individualisées correspondent aux dotations initiales non consommables des Fondations Individualisées et à des apports sans droit de reprise.

La variation globale des fonds propres des Fondations Individualisées s'élève à 3 334 K€. Cette augmentation est due principalement aux mouvements suivants :

- Versement des dotations initiales numéraires des Fondations individualisées « FLAM » et « CPF – Actions Liban » pour 50 K€ chacune et « Les Lavandes » pour 114 K€.
- Transformation de la dotation initiale immobilière de la Fondation Individualisée « L'Etoile » en dotation numéraire pour 336 K€ suite à la cession de l'ensemble immobilier. Versement d'une dotation complémentaire de 2 114 K€ correspondant aux produits de cette vente affectés à la dotation par arrêté préfectoral.
- Transfert à titre gratuit de l'association « APEROL » de deux ensembles immobiliers à Paris pour la Fondation Individualisée « Oratoire du Louvre » de 770 K€

4.3.9.2. Fonds propres avec droit de reprise

En milliers d'euros	2020	+	-	2021
Services communs (Fonds de Garantie)	548			548
Fondations Individualisées	539		220	319
TOTAL	1 087	-	220	867

Les apports avec droit de reprise versés au Fonds de Garantie se décomposent ainsi :

- Association CEAF : 98 K€,
- Association EPUDF : 200 K€,
- Fondation FIPE : 250 K€.

Les autres apports avec droit de reprise concernent les Fondations Individualisées suivantes :

- Fondation individualisée « DEFAP » : apport de 26 K€ du DEFAP versé en 2019 pour le financement de travaux,
- Fondation individualisée « Baptiste » : apport de 120 K€ de l'association ABEJ versé en 2018 pour la constitution d'une garantie bancaire pour la réalisation de projets immobiliers,
- Fondation individualisée « Réforme » : apports de l'association Réforme afin de soutenir l'action de la Fondation individualisée pour un montant initial de 550K€. L'association a retiré de son apport initial 410 K€ (dont 220 K€ en cours d'exercice), portant ce dernier à 140 K€ au 31/12/2021,
- Fondation individualisée « Communauté des sœurs de Pomeyrol » : apport de 33 K€ versé en 2010 pour la constitution d'un fonds de retraite.

4.3.9.3. Réserves

En milliers d'euros	2020	+	-	2021
Services communs	-			-
Fondations Individualisées	627	37		664
TOTAL	627	37	-	664

Les Fondations individualisées suivantes ont affecté une partie de leur résultat à la constitution de réserves :

- Fondation individualisée « Protestantisme d'Aquitaine » pour 331 K€ (dont 34 K€ en 2021)
- Fondation individualisée « DEFAP » pour 139 K€
- Fondation individualisée « Demoiselles Cuvier pour le logement » pour 134 K€
- Fondation individualisée « CEAF » pour 56 K€
- Fondation individualisée « Martin Bucer » pour 4 K€ en 2021

4.3.9.4. **Reportis à nouveau**

En milliers d'euros	2020	+	-	2021
Services communs	4 072	338	11	4 399
Siège	1 296	159	11	1 444
Fonds	2 776	180		2 956
Organismes agréés	-4			-4
Fondations Individualisées	-1 417	-720	-87	-2 050
Mouvements internes neutralisés	-72	-31		-103
TOTAL	2 579	-412	-76	2 242

4.3.9.5. **Résultat**

Le résultat non affecté de l'exercice 2021 est un excédent s'élevant à 1 108 K€.

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	331	982
Siège	151	956
Fonds	180	26
Organismes agréés	-	4
Fondations individualisées	-596	189
Mouvements internes neutralisés	-31	-67
TOTAL	-295	1 108

Les mouvements internes neutralisés sont dus à l'enregistrement des contributions d'accompagnement de projet immobilier. Celles-ci sont enregistrées en produits dans les services communs et à l'actif du bilan des fondations individualisées

4.3.9.6. **Fonds propres consommables**

En milliers d'euros	2020	+	-	2021
Services communs	-			-
Fondations Individualisées	319			319
TOTAL	319	-	-	319

Ce poste regroupe les dotations initiales consommables nettes des Fondations individualisées « Paul Ricœur » pour 54 K€, « Oratoire du Louvre » pour 55 K€ et « Bernard Palissy » pour 250 K€. Selon l'article 5 de leur règlement intérieur "La fondation individualisée est dissoute sur décision du conseil d'administration de la Fondation du Protestantisme, au plus tard à la date à laquelle la dotation est réduite à 10% de sa valeur initiale."

4.3.9.7. **Subvention d'investissement**

En milliers d'euros	2020	+	-	2021
Services communs	-			-
Fondations Individualisées	6 271	1 732	226	7 777
TOTAL	6 271	1 732	226	7 777

Les principales subventions d'investissements concernent les programmes immobiliers suivants :

- Fondation individualisée « Protestantisme d'Aquitaine » : 4 112 K€ de subventions perçues dans le cadre de la rénovation et l'extension d'un Foyer Jeunes Travailleurs à Bordeaux terminé en 2015. Ces subventions ont été reprises en fonction de l'amortissement de l'ensemble immobilier pour un montant total de 1 779 K€ portant leur montant net à 2 333 K€.
- Fondation individualisée « Martin Luther King-Créteil » : 2 384 K€ de subventions notifiées dans le cadre de la construction en cours d'un espace socio-culturel à Créteil dont 1 215 K€ restent encore à recevoir. Ces subventions ont été reprises en fonction de l'amortissement de

l'ensemble immobilier pour un montant total de 71 K€ portant leur montant net à 2 313 K€.

- Fondation individualisée « Protestantisme de Montpellier » : 2 301 K€ de subventions notifiées dans le cadre de la construction d'un ensemble immobilier à Montpellier dont 1 678 K€ restent encore à recevoir

4.3.10. **Fonds reportés**

En milliers d'euros	2020	+	-	2021
Services communs	443	39	831	-348
Fondations Individualisées	1 223	688	658	1 253
TOTAL	1 666	728	1 489	905

Ce poste regroupe l'actif net des legs en cours de réalisation dont le détail est le suivant :

En milliers d'euros	Acceptat°	Affectat°	Actif	Immo	Passif	Fonds reportés 2021
Services communs			441	190	980	-348
1	10/01/2013	A reverser	12			12
2	13/03/2014	Fonds de Solidarité	0,3			0,3
3	12/11/2015	Fonds de Garantie	18		8	10
4	11/01/2018	Siège	362	190	972	-420
5	24/09/2020	A reverser	10			10
6	20/01/2021	Fonds de Garantie	39			39
Fondations Individualisées			727	540	14	1 253
7	13/02/2015	"Portes Ouvertes"	27			27
8	12/04/2018	"Portes Ouvertes" et "SEL"	53			53
9	28/11/2019	"Paul RICOEUR"	249			249
10	05/11/2020	"DEFAP"	256		3	253
11	10/12/2020	"Portes Ouvertes" et "SEL"	78			78
12	20/01/2021	"Réforme"	39			39
13	22/04/2021	"Fédération Protestante de France"	20			20
14	24/06/2021	"Cimade"	4	540	11	533
TOTAL			1 168	730	993	905

4.3.11. Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être encore utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

En milliers d'euros	2020	+	-	2021
Services communs	631	16	196	451
Sur dons manuels, legs et donations affectés	631	16	196	451
Organismes Agréés	98	-	13	85
Sur dons manuels, legs et donations affectés	97	-	13	84
Fondations Individualisées	16 456	3 664	2 079	18 042
Sur dons manuels, legs et donations affectés	7 925	2 916	656	10 184
Sur autres ressources	8 532	748	1 423	7 857
TOTAL	17 186	3 680	2 289	18 577

Concernant les Fondations Individualisées :

- Une part des fonds dédiés a déjà été utilisée dans le cadre d'opérations immobilières et sera reprise au fur et à mesure des amortissements.
- Une part des fonds dédiés correspond à la neutralisation du résultat.
- Le reste est composé des fonds issus de collectes fléchées.

La variation de ces derniers est la suivante :

En milliers d'euros	A l'ouverture	Dons, legs et subvent°	Allocat°	Charges diverses	A la clôture
Services communs	614	377	321	11	659
Fondations Individualisées	1 367	1 031	648	24	1 726
TOTAL	1 982	1 407	969	35	2 385

La part de ces fonds reçus depuis plus de deux ans et non encore utilisés est la suivante :

En milliers d'euros	2021	Fds Non utilisés >2ans	Dt Projets immobiliers
Services communs	659	100	
Fondations Individualisées	1 726	857	420
TOTAL	2 385	957	420

4.3.12. Emprunts et dettes financières

4.3.12.1. Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	30	-
Comptes bancaires Crédeurs	30	-
Fondations Individualisées	26 089	26 236
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit	23 862	25 364
Emprunts et dettes financières diverses	746	714
Intérêts courus	43	44
Comptes bancaires Crédeurs	1 389	63
Dépôts et cautionnements	49	50
Mouvements internes neutralisés	-483	-467
Mouvements compensés	-124	637
TOTAL	25 511	26 407

La variation globale des emprunts s'élève à 2 188 K€ soit une augmentation de 3 290 K€ et une diminution de 1 102 K€. La variation des intérêts courus est corrélée à la variation des emprunts. Les emprunts concernent principalement la Fondation Individualisée « CEAF » pour 3 249 K€, la Fondation Individualisée « Protestantisme d'Aquitaine » pour 1 219 K€, la Fondation Individualisée « Eau Vive 29 » pour 8 039 K€ et la Fondation Individualisée « Martin Luther King-Créteil » pour 11 733 K€ ; ces emprunts ont été souscrits dans le cadre de programmes immobiliers.

4.3.12.2. Fonds de Garantie

Ce fonds a été créé par décision du Conseil du 5 octobre 2007 pour permettre à la Fondation de souscrire des emprunts en faveur de projets immobiliers sur des propriétés de la Fondation dont la gestion est assurée par une association (qui notamment prend en charge le remboursement de l'emprunt).

L'enjeu étant l'adéquation entre le risque financier pris et le montant des fonds qui servent de garantie, le comité des finances a considéré qu'il n'y avait aucune raison de couvrir l'intégralité des sommes empruntées ou cautionnées par ces fonds. Le risque est celui d'un empêchement temporaire (baisse des recettes, problème de gestion...) ou définitif de faire face aux remboursements. C'est pourquoi une analyse au cas par cas du délai nécessaire, soit à prendre des mesures de redressement, soit à trouver un nouvel occupant, est effectuée annuellement.

Bilan synthétique du Fonds de Garantie au 31/12/2021 :

En milliers d'euros	Net 2020	Net 2021
ACTIF		
Actif immobilisé	133	117
Immobilisations financières	133	117
Actif circulant	3 517	3 560
Créances	1 549	1 400
Disponibilités / VMP	1 968	2 160
TOTAL ACTIF	3 650	3 677
PASSIF		
Fonds propres	3 583	3 609
Fonds propres	653	653
Report à nouveau	2 757	2 930
Résultat	173	26
Provisions pour risques et charges	68	68
TOTAL PASSIF	3 650	3 677

4.3.13. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	48	99
Fournisseurs	2	48
Factures non parvenues	46	51
Fondations Individualisées	247	271
Factures non parvenues	247	271
Mouvements compensés	-2	-29
TOTAL	293	341

4.3.14. Dettes des legs ou donations

En milliers d'euros	2020	+	-	2021
Services communs	1 009	1	33	977
Fondations Individualisées	15	11	13	14
TOTAL	1 024	12	45	991

Ce poste regroupe le passif des legs en cours de réalisation.

4.3.15. Dettes fiscales et sociales

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	55	53
Impôts, taxes et versements assimilés	9	7
Charges sociales	46	46
Fondations Individualisées	294	37
Impôts, taxes et versements assimilés	284	24
Charges sociales	10	13
TOTAL	350	90

4.3.16. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	-	-
Fondations Individualisées	300	2 340
Fournisseurs d'immobilisations	187	2 262
Retenues de garantie	8	9
Factures non parvenues	105	69
Mouvements internes neutralisés	-102	-67
TOTAL	197	2 273

4.3.17. Autres dettes

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	298	873
Fondations Individualisées, Fonds, OA	22	849
Associations	34	14
Dettes diverses	242	9
Organismes Agréés	2	-
Fondations Individualisées, Fonds, OA	2	-
Fondations Individualisées	2 386	1 405
Fondations Individualisées, Fonds, OA	2 240	1 400
Associations	124	-
Charges à payer	21	5
Mouvements compensés	-2 540	-2 272
TOTAL	146	6

4.3.18. Produits constatés d'avance

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	-	-
Fondations Individualisées	1 227	1 193
TOTAL	1 227	1 193

Le principal produit correspond au versement de 1 382K€ en 2016 par la Foncière d'Habitat et Humanisme à la Fondation Individualisée « Protestant pour le Logement Social » dans le cadre du bail emphytéotique les liant pour la construction et l'exploitation de neufs logements sociaux à Clichy. Ce produit (1 192 k€ au 31/12/2021) s'étale annuellement depuis l'achèvement de la construction sur la base de la durée du bail.

4.3.19. Etat des Créances et des dettes

4.3.19.1. Créances

ÉTAT DES CRÉANCES (En K€)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	501	54	447
Prêts (1) (2)	454	54	400
Autres créances immobilisées	47		47
TOTAL de l'actif immobilisé :	501	54	447
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers	59	46	13
Reçues par legs ou donation	1 260	397	863
État et autres collectivités publiques	3 089	2 159	930
Débiteurs divers	2 025	1 041	984
TOTAL de l'actif circulant :	6 432	3 642	2 790
TOTAL GÉNÉRAL	6 933	3 696	3 238
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	-		
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	45		

4.3.19.2. Dettes

ÉTAT DES DETTES (En K€)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts auprès de Établissements de crédits (1) (2) (3) (4)	25 409	867	5 019	19 523
Emprunts et dettes financières diverses (3) (4) (5)	998	5	92	901
Dettes sur immo. et cptes rattachés	2 273	2 232	36	6
TOTAL :	28 680	3 104	5 147	20 429
Fournisseurs et cptes rattachés	341	341	-	-
Reçues par legs ou donation	991	17	974	-
Personnel et cptes rattachés	28	28	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32	32	-	-
État et autres collectivités publiques	30	30	-	-
Autres dettes	6	6	-	-
TOTAL :	1 427	453	974	-
TOTAL GÉNÉRAL	30 108	3 557	6 121	20 429
(1) Dont Intérêts Courus	44			
(2) Dont Compte bancaires créditeurs	-			
(3) Dont Emprunts débloqués en cours d'exercice	3 150			
(4) Dont remboursements effectués en cours d'exercice	963			
(5) Dont Dépôts et cautionnement reçus	50			

4.4. NOTES EXPLICATIVES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.4.1. Produits d'exploitation

4.4.1.1. Ventes de biens et services

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	60	61
Fondations Individualisées	1 509	1 741
TOTAL	1 569	1 802

Ce poste est constitué des revenus du patrimoine immobilier (locations immobilières)

4.4.1.2. Produits de tiers financeurs

4.4.1.2.1 Subventions d'exploitation

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	-	-
Fondations Individualisées	50	-
TOTAL	50	-

4.4.1.2.2 Consommation de la dotation consommable

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	-	-
Fondations Individualisées	40	-
TOTAL	40	-

4.4.1.2.3 Ressources liées à la générosité du public

■ Dons

Ces dons résultent de collectes de la Fondation du Protestantisme. Certains sont affectés spécifiquement par les donateurs aux Fondations Individualisées et destinés, selon la volonté de ces derniers, à être portés aux ressources annuelles ou à la dotation de ces fondations.

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	1 062	313
Siège	342	172
Dons manuels	118	167
Dons manuels Institutionnels	224	5
Fonds	719	141
Dons manuels	247	130
Dons manuels Institutionnels	472	11
Organismes Agréés	21	18
Dons manuels	19	18
Dons manuels Institutionnels	2	-
Fondations Individualisées	1 725	4 014
Dons manuels	1 362	1 599
Dons manuels Institutionnels	363	2 398
Mécénat	-	17
TOTAL	2 808	4 345

■ Legs et autres libéralités

Ce poste regroupe les charges et produits suivants :

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	350	826
PRODUITS	495	1 657
Legs ou donation	301	41
Assurance-vie	41	-
Prix de vente des biens reçus par legs destinés à être cédés	115	785
Utilisation des fonds reportés	38	831
CHARGES	145	831
Valeur nette comptable des biens reçus par legs destinés à être cédés	115	792
Report en fonds reportés	30	39
Fondations Individualisées	1 587	743
PRODUITS	1 929	1 531
Legs ou donation	458	639
Assurance-vie	496	25
Prix de vente des biens reçus par legs destinés à être cédés	-	209
Utilisation des fonds reportés	975	658
CHARGES	342	788
Valeur nette comptable des biens reçus par legs destinés à être cédés	-	100
Report en fonds reportés	342	688
TOTAL	1 937	1 569

Le détail de l'affectation de ces derniers pour l'année 2021 est le suivant :

En milliers d'euros	2021
Services communs	826
Legs affecté au	826
Siège	809
Siège pour reversement	17
Fondations Individualisées	743
Assurance-vie affectée à	25
Fondation Individualisée "Portes Ouvertes"	25
Legs affecté à	717
Fondation Individualisée "FPF"	72
Fondation Individualisée "Paul Ricœur"	354
Fondation Individualisée "Maisons et Etablissements Protestants"	45
Fondation Individualisée "SEL"	145
Fondation Individualisée "Portes Ouvertes"	102
TOTAL	1 569

4.4.1.3. Contributions financières

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	-	-
Fondations Individualisées	-	150
TOTAL	-	150

Ce poste est composé des contributions financières reçues par les Fondations Individualisées « Protestantisme d'Aquitaine » pour 100 K€ dans le cadre d'un projet immobilier à Bordeaux, et « FEP » pour 50 K€ dans le cadre du projet « Accès au travail pour les sans-papiers ».

4.4.1.4. Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	34	48
Transferts de charges	34	48
Fondations Individualisées	720	946
Reprises sur dépréciations	34	60
Transferts de charges	686	886
TOTAL	754	994

Les transferts de charges sont principalement composés par la refacturation des charges relatives aux biens immobiliers aux associations gestionnaires et aux locataires.

4.4.1.5. Utilisation des fonds dédiés

Ce poste traduit l'utilisation de tout ou partie des dons et autres produits issus de la générosité du public des années précédentes.

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	205	196
Organismes Agréés	69	13
Fondations Individualisées	1 897	2 079
TOTAL	2 171	2 289

4.4.2. Charges d'exploitation

4.4.2.1. Autres achats et charges externes

Ce poste enregistre l'ensemble des charges externes afférentes aux fonctions et moyens nécessaires à la Fondation du Protestantisme pour mettre en œuvre son objet social.

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	209	322
Honoraires	55	105
Locations et charges locatives	50	77
Entretien immobilier	38	35
Frais d'information et de communication	22	39
Frais bancaires	17	19
Autres services extérieurs	10	10
Frais postaux et de téléphone	6	7
Frais de réception et de mission	5	13
Assurance	3	3
Documentation	2	11
Achat fournitures, énergie	1	2

En milliers d'euros	2020	2021
Fondation Individualisées	706	570
Honoraires	96	83
Locations et charges locatives	62	56
Entretien immobilier	406	231
Frais d'information et de communication	7	13
Frais bancaires	8	11
Frais postaux et de téléphone	3	20
Frais de réception et de mission	-	2
Assurance	41	50
Achat fournitures, énergie	83	106
TOTAL	915	892

4.4.2.2. Aides financières

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	1 152	316
Allocations du Siège	218	-
Allocations des Fonds	931	316
Autres charges sur legs et donation	2	-
Organismes Agréés	40	24
Allocations	40	24
Fondations Individualisées	2 323	2 127
Allocations	2 256	1 978
Autres charges sur legs et donation	67	149
TOTAL	3 515	2 467

Les allocations sont des aides financières versées à des associations, pour favoriser l'activité d'intérêt général à laquelle elles se livrent.

Elles sont validées par le Bureau ou le Conseil de la Fondation du Protestantisme et sont intégralement financées par les ressources collectées auprès du public.

Pour cette année, leur montant total s'élève à 2 318 K€

4.4.2.3. Impôts, taxes et versements assimilés

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	67	69
Fondations Individualisées	646	373
TOTAL	714	442

4.4.2.4. Salaires, traitements et charges sociales

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	310	277
Salaires et traitements	208	194
Charges sociales	102	83
Fondations Individualisées	55	72
Salaires et traitements	44	53
Charges sociales	11	19
TOTAL	364	350

L'effectif moyen 2021 des Services communs est de 5 personnes en équivalent temps plein et celui de la Fondation individualisée « Demoiselles Cuvier pour le logement » est de 1,8 personnes en équivalent temps plein.

4.4.2.5. Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	17	13
Dotations aux amortissements	17	13
Fondations Individualisées	1 363	1 549
Dotations aux amortissements	1 099	1 515
Dotations aux dépréciations et aux provisions	264	35
TOTAL	1 380	1 562

4.4.2.6. Reports en fonds dédiés

Ce poste traduit l'affectation en fonds dédiés des dons et autres ressources reçus au cours de l'année et non encore utilisés.

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	134	16
Organismes Agréés	18	-
Fondations Individualisées	2 543	3 664
TOTAL	2 696	3 680

4.4.3. Produits financiers

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	36	37
Siège	2	2
De participation	1	-
Des valeurs mobilières et autres placements	2	2
Fonds	33	35
Des valeurs mobilières et autres placements	32	35
Différences positives de change	2	1
Fondation Individualisées	93	176
Des créances	2	1
Des valeurs mobilières et autres placements	91	99
Reprises dépréciations des valeurs mobilières et autres placements	1	69
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	7
TOTAL	129	213

4.4.4. Charges financières

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	-	-
Fondation Individualisées	717	691
Dotation aux dépréciations des immobilisations financières	20	150
Dotation aux dépréciations des valeurs mobilières et autres placements	89	3
Intérêts bancaires sur emprunts et charges assimilée	608	537
TOTAL	717	691

4.4.5. Produits exceptionnels

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	-	-
Fondation Individualisées	482	755
Sur opérations de gestion	333	-1 915
Quote-part de subvent° virée au cpte de résultat	149	220
Produits nets de cessions d'immobilisations	-	2 450
TOTAL	482	755

Il est à noter que la Fondation Individualisée « l'Etoile », suite à la vente de son ensemble immobilier pour 2 450 k€ et après accord de la Préfecture, a affecté 2 114 K€ en complément de sa dotation initiale. Ce mouvement a été saisi au débit du compte de produits sur opérations de gestion.

Les autres produits sur opérations de gestion sont principalement composés d'une remise sur redevance dans le cadre du projet immobilier porté par la Fondation Individualisée « Protestantisme de Montpellier » pour 131 K€.

4.4.6. Charges exceptionnelles

En milliers d'euros	2020	2021
Services communs	20	79
Siège	3	63
Sur opérations de gestion (Siège)	3	63
Fonds	17	16
Sur opérations de gestion (Fonds)	17	16
Organismes Agréés	-	6
Sur opérations de gestion	-	6
Fondation Individualisées	61	839
Sur opérations de gestion	57	533
VNC des immobilisations corporelles cédées	-	306
TOTAL	81	924

Les charges sur opérations de gestion sont principalement composées du reversement d'une subvention non utilisée pour un projet immobilier à Clichy de la part de la Fondation Individualisée « Fondation pour les Ministres des Eglises protestantes de France » pour 500 K€.

4.4.7. Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés

En application de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés doivent être communiqués.

Aucune rémunération ni avantage en nature n'a été versé au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles.

4.5. ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.5.1. Legs

4.5.1.1. Legs non valorisés

Legs	Désignat°	Affectat°	Date d'acceptat°
1	Immobilier	Fondation individualisée "UEPAL"	29/03/2017

4.5.1.2. Legs en attente d'acceptation

	Date d'accept°	Affectat°	Actif	Immo.	Passif	Montant (K€)
1	17/02/2022	"Le Lazaret"	90			90
2	17/02/2022	"Mission Populaire" pour le Foyer de Grenelle	60			60

4.5.2. Contributions en nature

Les contributions en nature (personnel bénévole) ne sont pas comptabilisées dans la mesure où leur importance ne présente pas un élément essentiel à la compréhension de l'activité de la Fondation.

4.5.3. Indemnités de fin de carrière

Les engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite ne sont pas comptabilisés dans la mesure où leur importance ne présente pas un élément significatif.

4.5.4. Cautions données

Engagement en faveur (en K€)	Supportée par	Cautions données	Engagement au 31/12/2021	Echéance
Associat° ASRCP	"Martin Bucer"	26	6	Sept. 2023
Associat° ASRCP	"Martin Bucer"	110	51	Fév. 2027
Associat° Centre Familial le Lazaret	Fondation du Protestantisme	847	461	Juil. 2027
Associat° Le Cart	"Martin Bucer"	277	188	Mars 2027
Associat° Entraide Pierre Valdo	"Solidarité Protestante Lyonnaise"	186	110	Aout 2027
Associat° Le Cart	"Martin Bucer"	123	81	Mars 2028
Associat° Centre Familial le Lazaret	Fondation du Protestantisme	1 800	1 690	Déc. 2037
Associat° Centre Familial le Lazaret	Fondation du Protestantisme	3 500	1 826	Avril. 2044
Associat° Nationale Interne Tzigane	Fondation du Protestantisme	140	140	Sans limitation de durée
TOTAL		7 009	4 554	

4.5.5. Garanties hypothécaires

- Fondation Individualisée « CEAF » pour l'acquisition et la rénovation du bien immobilier situé à SAINT-DENIS

Inscription de privilège de prêteur de deniers, de premier rang sans concurrence, à hauteur d'un montant principal de 1 800 K€ sur le prêt de la banque Crédit Coopératif de 2 000 K€ en date du 12/06/2015. Date de fin : 10/06/2035

Garantie hypothécaire conventionnelle complémentaire de premier rang, sans concurrence, à hauteur de 200 K€ sur le prêt de la banque Crédit Coopératif de 2 000 K€ en date du 12/06/2015.

Date de fin : 10/06/2035

Garantie hypothécaire conventionnelle de deuxième rang, sans concurrence, à hauteur de 200 K€ sur le prêt de la banque Crédit Coopératif de 200 K€ en date du 25/09/2015. Date de fin : 26/09/2035

- Fondation Individualisée « Eau Vive 29 » pour la construction du bien immobilier situé à LOPERHET

Garantie hypothécaire sur le prêt de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Bretagne Pays de Loire de 5 000 K€ en date du 03/06/2014 évaluée à 20% du bien. Date de fin : 31/05/2047

Garantie hypothécaire sur le prêt du Crédit Foncier de France de 4 100 K€ en date du 3/06/2014 évaluée à 20% du bien. Date de fin : 03/06/2045

Garantie hypothécaire en troisième rang sur le prêt de la Société Générale de 1 100 K€ en date du 20/09/2017 Date de fin : 20/11/2043

- Fondation Individualisée « Martin Luther King » sur l'acquisition et la construction de l'espace socioculturel situé à CRETEIL

Inscription de privilège de prêteur de deniers à hauteur d'un montant principal de 2 219 K€ sur le prêt de la banque LCL de 9 600 K€ en date du 13/12/2018. Date de fin : 13/03/2042

Garantie hypothécaire complémentaire en premier rang de la banque LCL de 8 821 K€ en date du 13/12/2018. Date de fin : 13/03/2042

Garantie hypothécaire conventionnelle de 2 500 K€ sur le prêt de la banque LCL de 2 500 K€ en date du 10/03/2021. Date de fin : 13/03/2042

- Fondation Individualisée « CEAF » pour la rénovation du bien immobilier sis rue de Paris à Montreuil

Garantie hypothécaire de premier rang sur le prêt du Crédit Coopératif de 1 039 500€ en date du 07/02/2020. Date de fin : 07/02/2030

4.5.6. Nantissements

Nantissement des parts sociales au Crédit Coopératif détenues par la Fondation individualisée « CEAF » d'un montant maximum de 20 K€ en capital augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires.

Le concours garanti est le prêt souscrit auprès du Crédit Coopératif le 12/06/2015 pour un montant de 2 000 K€ par la Fondation Individualisée « CEAF » pour l'acquisition du bien immobilier situé à SAINT-DENIS pour une durée de 20ans.

Nantissement du contrat de capitalisation AG2R détenu par la Fondation Individualisée « CIMADE » pour un montant maximum de 762 K€ en capital augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires au 31/12/2021.

Le concours garanti est le prêt souscrit au Crédit Mutuel le 21/03/2019 pour un montant de 920 K€ par l'association « Cimade - Service Œcuménique d'Entraide ». Date de fin : 25/02/2031

Nantissement de compte titre financier au Crédit Coopératif détenu par la Fondation Individualisée « CEAF » pour un montant maximum de 11 K€ en capital augmenté des intérêts, commissions, frais et accessoires.

Le concours garanti est le prêt souscrit auprès du Crédit Coopératif le 04/02/2020 pour un montant de 1 040 K€ par la Fondation Individualisée « CEAF » pour une durée de 10 ans.

4.6. AUTRES INFORMATIONS

4.6.1. Honoraires TTC du Commissaire aux Comptes (code du Commerce article R123-198 Alinéa 9)

Les honoraires du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2021 s'élèvent à 37 K€.

COMPTE EMPLOI RESSOURCES ET SON ANNEXE

Exercice clos le 31 décembre 2021

1. CADRE JURIDIQUE

La loi du 7 août 1991 a instauré l'obligation pour les organismes faisant appel à la générosité du public de présenter un Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER).

Le nouveau règlement 2018-06 homologué par un arrêté du 26 décembre 2018 présente un modèle de compte emploi ressources à intégrer dans les annexes de la Fondation. Il est applicable depuis les comptes clos le 31 décembre 2020.

Le CER est destiné à mettre en perspectives les dons collectés, les autres ressources des Fondations Individualisées et les utilisations qui en sont faites.

2. REGLES DE PRESENTATION

Le règlement 2018-06 a mis en place un tableau permettant de présenter les ressources de l'organisme par origine et les emplois par destination. Ce tableau intitulé « Compte de résultat par origine et destination » (CROD) constitue la présentation analytique du compte de résultat par nature.

Le CER ne présente que les ressources et les emplois issus de la générosité du public. Il reprend les éléments du compte de résultat dans une approche analytique. Il présente, d'une part, les ressources par nature et d'autre part, les emplois selon l'utilisation qui en est faite. Le CER est une extraction du CROD.

Le CER se décompose en quatre parties :

- Les ressources issues de la générosité du public et leurs emplois par destination
- Les ressources reportées liées à la générosité du public en début et en fin d'exercice
- Les contributions volontaires en nature issues de la générosité du public
- Les variations des fonds dédiés

3. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

En milliers d'euros	2021		2020	
	Total	Dont IGP	Total	Dont IGP
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	9 479	9 479	7 686	7 686
1.1 - Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	5 914	5 914	4 745	4 745
Dons manuels	4 328	4 328	2 808	2 808
Legs, donations et assurances-vie	1 569	1 569	1 937	1 937
Mécénat	17	17	-	-
1.3 Autres produits issus de la générosité du public	3 565	3 565	2 941	2 941
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	220		199	
4 - REPRISE SUR PROVISION ET DEPRECIATIONS	129	129	35	35
5 - UTILISATION DE FONDS DEDIES ANTERIEURS	2 289	2 289	2 171	2 171
TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	12 117	11 897	10 091	9 892

En milliers d'euros	2021		2020	
	Total	Dont IGP	Total	Dont IGP
1 - MISSIONS SOCIALES	6 558	6 338	6 849	6 700
1.1 Réalisées en France	6 172	5 952	6 002	5 854
Actions réalisées par l'organisme	4 240	4 020	3 404	3 255
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1 931	1 931	2 599	2 599
1.2 Réalisées à l'étranger	387	387	847	847
Actions réalisées par l'organisme				
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	387	387	847	847
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	53	53	46	46
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	53	53	46	46
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	530	530	422	422
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	189	189	373	373
5- IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	3 680	3 680	2 696	2 696
TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	11 009	10 789	10 386	10 237
EXCEDENT OU DEFICIT	1 108	1 108	-295	-345

4. LE COMPTE EMPLOI RESSOURCES (CER)

Emplois (en K€)	2021	2020	Ressources (en K€)	2021	2020
1- Missions sociales	6 338	6 700	1. Ressources liées à la générosité du public	9 479	7 686
1.1 Réalisées en France	5 952	5 854	1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-
Actions réalisées par l'organisme	4 020	3 255	1.2 Dons, Legs et mécénat	5 914	4 745
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	1 931	2 599	Dons manuels	4 328	2 808
1.2 Réalisées à l'étranger	387	847	Legs, donations et assurances-vie	1 569	1 937
Actions réalisées par l'organisme	-	-	Mécénat	17	-
Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	387	847	1.3 Autres produits issus de la générosité du public	3 565	2 941
2. Frais de recherche de fonds	53	46			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	53	46			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
3- Frais de fonctionnement	530	422			
Total des emplois	6 921	7 168	Total des ressources	9 479	7 686
4. Dotations aux provisions et aux dépréciations	189	373	2. Reprises des provisions et des dépréciations	129	35
5. Reports en fonds dédiés de l'exercice	3 680	2 696	3. Utilisation des fonds dédiés antérieur	2 289	2 171
Excédent de la générosité du public de l'exercice	1 108		Déficit de la générosité du public de l'exercice		345
Total	11 897	10 237	Total	11 897	10 237
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	2 992	3 338
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	1 108	-345
			(-) Investissement ou (+) désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	-
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	4 100	2 992

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

Fonds dédiés liés à la générosité du public	2021	2020
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	17 186	16 661
(-) Utilisation	2 289	2 171
(+) Report	3 680	2 696
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	18 577	17 186

5. NOTES EXPLICATIVES SUR LE CER

5.1. EMPLOIS

5.1.1. Missions sociales

Préservation du patrimoine protestant et engagement au service de la diversité du monde protestant définissent les missions sociales de la Fondation du Protestantisme.

Elles sont constituées de l'ensemble des charges à l'exclusion des dotations aux provisions et dépréciations et des frais de recherche de fonds des Fondations Individualisées, des Organismes Agréés et des trois Fonds. Ainsi que d'une part des frais de personnels du siège et de toutes les allocations attribuées par les services communs.

Les « actions réalisées par l'organisme » regroupent l'ensemble des charges des Fondations Individualisées, Organismes Agréés et Fonds pour leur fonctionnement général et principalement pour l'entretien, la préservation et la sauvegarde de leur patrimoine immobilier.

Les « versements à un organisme central ou à d'autres organismes » regroupent l'ensemble des allocations accordées par la Fondation du Protestantisme à d'autres organismes (voir point « 4.4.2.2 Aides financières »)

En milliers d'euros	2020	2021
1.1 Réalisées en France	5 854	5 952
Actions réalisées par l'organisme	3 255	4 020
Salaires et charges sociales	178	186
Impôts, taxes et versements assimilés	646	373
Honoraires	96	83
Autres charges sur legs et donation	70	149
Locations et charges locatives	62	56
Entretien immobilier	406	231
Frais bancaires	16	19
Assurance	41	50
Achat fournitures, énergie	84	107
Pertes sur créances	3	-
Charges financières	608	537
Charges exceptionnelles	78	922
Dotations aux amortissements	967	1 307
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	2 599	1 931
1.2 Réalisées à l'étranger	847	387
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	847	387
TOTAL	6 698	6 338

5.1.2. Les frais de recherche de fonds

Des frais de recherche de fonds ont été engagés par le Fonds « Solidarité Protestante » pour 4 K€ et par les Fondations individualisées « ACAT » pour 16 K€ et « Réforme » pour 15 K€. Ont également été intégrés à cette rubrique les frais de transaction sur dons pour 5 K€ ainsi qu'une part du salaire de l'Assistante Administrative et Financière du siège.

5.1.3. Frais de fonctionnement

En milliers d'euros	2020	2021
Salaires et charges sociales	173	158
Impôts, taxes et versements assimilés	59	63
Honoraires	55	105
Locations et charges locatives	50	77
Entretien immobilier	38	35
Frais de réception et de mission	5	15
Frais d'information et de communication	13	38
Frais bancaires	4	5
Autres services extérieurs	10	10
Frais postaux et de téléphone	5	5
Assurance	3	3
Documentation	2	11
Achat fournitures, énergie	1	2
Charges exceptionnelles	3	2
TOTAL	422	530

5.1.4. Les dotations aux provisions

En milliers d'euros	2020	2021
Dotations aux dépréciations de l'actif financier	109	154
Dotations aux dépréciations des créances	264	35
TOTAL	373	189

Le traitement des dotations aux provisions est décrit dans le paragraphe "5.2.2 – Les reprises de provisions".

5.1.5. Les reports en fonds dédiés

Ce poste traduit l'affectation en fonds dédiés des dons et autres ressources reçus au cours de l'année et non encore utilisés.

En milliers d'euros	2020	2021
Report en fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés	2 214	2 724
Report en fonds dédiés sur autres ressources	481	957
TOTAL	2 696	3 680

5.2. RESSOURCES

5.2.1. Les produits liés à la générosité du public

En milliers d'euros	2020	2021
1.1 - Cotisations sans contrepartie	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	4 745	5 914
Dons manuels	2 808	4 328
Legs, et donations	1 399	1 543
Assurances-vie	537	26
Mécénat	-	17
1.3 Autres produits issus de la générosité du public	2 941	3 565
Revenus du patrimoine immobilier, transferts de charges	2 289	2 736
Autres produits d'exploitation	150	150
Produits financiers	333	144
Produits exceptionnels	128	-1 915
Utilisation de dotation consommable	40	-
Produits de cession des immobilisations corporelles	-	2 450
TOTAL	7 686	9 479

5.2.2. Les reprises sur provision et dépréciations

Dans le compte de résultat de la Fondation du Protestantisme, les reprises de provisions (et par analogie les dotations) sont présentées dans différents postes :

- Les provisions pour dépréciations des placements financiers (en résultat financier)
- Les provisions pour risques et charges (selon leur nature : en résultat d'exploitation ou en résultat exceptionnel)

Ce sont donc les reprises de ces différentes provisions qui constituent ce poste.

En milliers d'euros	2020	2021
Reprise de provision pour risque d'exploitation	34	60
Reprise de provision pour dépréciation d'actifs financiers	1	69
TOTAL	35	129

5.2.3. Utilisation des fonds dédiés antérieurs

Ce poste traduit l'utilisation de tout ou partie des dons et autres produits issus de la générosité du public des années précédentes.

En milliers d'euros	2020	2021
Utilisation des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectées	1 254	866
Utilisation des fonds dédiés sur autres ressources	917	1 423
TOTAL	2 171	2 289

5.3. RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC (HORS FONDS DEDIES)

5.3.1. Ressources reportées liées à la générosité du public (hors fonds dédiés)

Il est à noter que l'ensemble du patrimoine immobilier et financier de la Fondation du Protestantisme est issu de la générosité du public.

5.3.2. Investissement ou désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice

Les investissements des Fondations individualisées sont par définition financés par la générosité du public inscrite dans leurs fonds dédiés.

La rubrique « Investissement ou désinvestissement nets liés à la générosité du public de l'exercice » ne correspond donc qu'aux investissements du siège non financé par des fonds dédiés.

Aucun investissement ou désinvestissement ne rentre dans cette catégorie pour les exercices 2020 et 2021.